

## Rapport de l'administrateur de la Saskatchewan à l'intention de l'AGA 2006 du CCAG

L'assemblée générale annuelle de la Saskatchewan Land Surveyors' Association s'est tenue à Saskatoon du 25 au 27 mai 2006. Lors de cette assemblée, les membres ont examiné plusieurs motions. Voici quelques-unes des questions qui furent abordées.

### ***Frais de renouvellement annuel du permis d'exercice***

Compte tenu du nombre décroissant des membres au sein de notre association et de l'augmentation de divers coûts, nous avons donc jugé bon de revoir les frais de renouvellement annuel du permis d'exercice. Des nouveaux frais de 1550.00\$ seront donc en vigueur dès janvier 2007 et ces derniers seront revus sur une base régulière.

### ***Sensibilisation du public***

Voici les trois facettes, ainsi que les coûts prévus qui s'y rattachent, de l'approche proposée aux membres visant à promouvoir la sensibilisation du public.

- Mise à jour de l'affiche-côté de la SLISA (4000\$)
- Embauche d'une personne pour promouvoir la profession dans les écoles & salons des carrières (13000\$/an)
- Création d'une trousse éducative d'arpentage destinée aux écoles (plusieurs noms furent soumis ou utilisés dans le cadre de cette initiative dont: "surveyor in a box", "surveyor in a crate", "surveyor educational trunk") (coût initial de 30 000\$ en plus de quelques coûts permanents)

La motion visant à préconiser cette approche fut adoptée par les membres. Par contre, aucune motion distincte à l'égard du financement de ces initiatives ne fut présentée lors de l'AGA.

Le Conseil de la SLISA a reçu le mandat d'examiner les diverses options de financement de ces projets. Ces options incluent la possibilité d'un prélèvement spécial, des frais déterminés selon la charge de travail effectué par chaque membre et, pour ce qui est de la trousse éducative, on examine la possibilité d'un financement conjoint avec d'autres associations d'arpenteurs-géomètres. À ce jour, l'Association des arpenteurs des terres du Canada et l'Association des arpenteurs-géomètres de la Colombie-Britannique ont indiqué qu'elles étaient disposées à contribuer aux coûts de création d'une telle ressource éducationnelle à l'échelle nationale.

### ***Règlement administratifs du bureau des levés***

Les règlements administratifs régissant notre bureau des levés sont manifestement inadéquats. Lors de l'AGA, nous avons examiné les travaux préliminaires visant à élaborer de nouveaux règlements administratifs. Notre comité d'exercice apporte présentement les corrections nécessaires et nous prévoyons étudier la nouvelle ébauche lors de la prochaine AGA.

**Autres points examinés**

- 6 de nos anciens membres ou membres actifs sont décédés au cours de la dernière année. Notamment Russ George, membre fondateur et premier président du CCAG.
- En ce moment notre association compte:
  - 63 membres actifs
  - 8 membres à vie
  - 15 arpenteurs-géomètres en formation (dont six 6 ont postulé par le biais de l'ARM)
- Une société d'avocats de la Saskatchewan a déclaré récemment qu'ils conservaient des copies enregistrées par balayage des rapports sur les biens immobiliers à l'intention de leurs clients. Nous discutons présentement avec le barreau de la Saskatchewan à cet effet. Nous leur avons fait savoir que cette pratique préoccupait notre association et que cela contrevenait possiblement aux droits d'auteur, sans compter que cette société s'exposait également à des poursuites judiciaires dans l'éventualité où les rapports et informations seraient périmés.
- Notre bureau comprend désormais plus de 48 000 rapports sur les biens immobiliers. Cette banque de données ne comprend pas de copies de ces rapports mais elle inclut des informations telles que les personnes impliquées, date, lieu etc. Lorsque des membres s'adressent au bureau afin d'obtenir une copie d'un de ces rapports, le bureau les réfère à l'arpenteur-géomètre qui a préparé le dernier rapport de cette propriété. Par le biais des informations fournies par nos membres, le bureau met à jour la base de données sur une base mensuelle. Cette ressource permet également aux membres de l'association de consulter les arpenteurs-géomètres qui ont œuvré sur les propriétés adjacentes.
- Nous en sommes venus à une entente de trois ans avec notre nouveau directeur exécutif.
- Il y a maintenant quatre ans que l'association tient une réunion annuelle avec diverses agences gouvernementales. Ces réunions, toujours très constructives, permettent à notre directeur exécutif, à nos membres et aux agences impliquées d'échanger des informations et d'aborder diverses questions pertinentes à notre profession.

Le tout respectueusement soumis,

Guy Craig S.L.S.  
Ingénieur, arpenteur-géomètre professionnel.  
Administrateur de la Saskatchewan au sein du CCAG